EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 février 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six février deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 février 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Nicole PRIEUX, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Messieurs GENET et CANQUE, anciens élus municipaux.
M. le Maire suspend la séance à 18 h 15 suite à l'intervention de manifestants. Par la suite, il reçoit une délégation de Home Dome.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI pendant la suspension de séance.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 54 après avoir constaté que le quorum est atteint.
Mme Géraldine BASTIEN (fin du pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC) et Mme Fabienne MONTEL (fin du pouvoir à Mme Christiane JALICON) arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Louis COUSTES).
M. Alain LAFFONT donne pouvoir à M. Florent NARANJO et quitte la séance pendant le dépouillement de l'élection prévue à la question 12.

Rapport N° 49 N

EQUIPEMENT NUMÉRIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE (FEDER) ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT

En 2015, le Ministère de l'Education Nationale a lancé un appel à projets auprès des collèges, en association avec des écoles élémentaires, pour développer les pratiques numériques et l'utilisation de ressources d'apprentissage innovantes.

Le projet Clermontois, construit en partenariat avec la Direction Académique des services de l'Education Nationale, le Conseil Départemental du Puy de Dôme, et les équipes pédagogiques concernées a été retenu, permettant à la Ville de Clermont-Ferrand de bénéficier d'une participation financière de l'Etat pour 9 de ses écoles situées en REP+, témoignant du dynamisme de la communauté éducative ainsi que de l'engagement fort de la collectivité dans le développement et la cohérence de son projet éducatif territorial.

Dans le prolongement de la démarche initiée en 2015, la Ville de Clermont-Ferrand souhaite aujourd'hui acquérir d'autres équipements numériques (2 classes mobiles de tablettes, des vidéoprojecteurs ...).

La volonté est de mettre à disposition ces outils auprès des 21 écoles élémentaires non encore équipées et d'assurer leur mobilité. L'objectif est de tester de nouvelles pratiques pédagogiques conformément aux directives du Ministère de l'Education Nationale et aux attentes des équipes enseignantes avant d'engager plus en avant des investissements pluriannuels lourds pour la collectivité.

A ce titre, un financement européen au titre du Programme Régional FEDER 2014/2020 (Axe 2 Priorité d'investissement 2 c) peut être sollicité pour cette réalisation. En effet, l'objectif de cet axe est de développer les usages numériques dans le domaine notamment, de l'e-éducation, par la création de ressources pédagogiques adaptées et l'acquisition d'équipements.
Les écoles concernées par ces nouveaux investissements sont :

- Ecole élémentaire A BAYET
- Ecole élémentaire P BERT
- Ecole élémentaire A BRIAND
- Ecole élémentaire F BUISSON
- Ecole élémentaire J BUTEZ
- Ecole élémentaire CHANTERANNE
- Ecole élémentaire PM CURIE
- Ecole élémentaire DIDEROT (REP+)
- Ecole élémentaire V DURUY
- Ecole élémentaire J FERRY
- Ecole élémentaire A FRANCE
- Ecole élémentaire E HERRIOT
- Ecole élémentaire V HUGO
- Ecole élémentaire J de LA FONTAINE (REP+)
- Ecole élémentaire J MICHELET
- Ecole élémentaire J MOULIN
- Ecole élémentaire C PERRAULT (REP+)
- Ecole élémentaire N PERRET
- Ecole élémentaire E QUINET
- Ecole élémentaire G SAND
- Ecole élémentaire J ZAY

La classe mobile sera composée de :

- 12 tablettes ;
- d'un équipement numérique pour l'enseignant (tablette ou ordinateur) ;
- d'un chariot de transport ;
- d'une borne wifi ;
- d'un vidéoprojecteur ;
- d'un outil de gestion de classement ;
- des ressources pédagogiques.

La Ville a décidé d'avoir recours à une centrale d'achat public, l'UGAP, pour effectuer les acquisitions du matériel.

Le montant prévisionnel du projet est évalué à 22.087,77 € HT, en investissement.

Le plan de financement pourrait donc s'établir comme suit :

- FEDER (40 %) : 8.835,20€

- Autofinancement Ville de Clermont-Ferrand (60 %) : 13.252,57 €

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, de bien vouloir approuver ce plan de financement et d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires pour l'obtention de cette subvention.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix est adoptées à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mars 2016
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux Finances,

Françoise NOUHEN